



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question au Gouvernement n° 3270

Texte de la question

PLAN HOPITAL 2012

M. le président. La parole est à M. Olivier Dassault., pour le groupe UMP.

M. Olivier Dassault. Ma question s'adresse à M. le ministre de la santé et des solidarités.

Il est grand temps de sortir du labyrinthe du doute et de briser la spirale de la morosité. (*" Ah ! " et sourires sur les bancs du groupe socialiste.*) Les prophètes du défaitisme, qui font le pari du pire au détriment de tout un pays, oublient que la France arrive souvent première dans les classements internationaux. Notre système de santé est ainsi reconnu comme le meilleur au monde ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Jean-Pierre Brard. Et les avions ?

M. Olivier Dassault. De même que nos terroirs, nos savoir-faire ou nos entrepreneurs, nos hôpitaux et leurs personnels sont essentiels à l'attractivité et au rayonnement de la France.

Conscient de cet enjeu, monsieur le ministre, vous avez présenté hier de nouvelles mesures, témoignant une fois de plus de la place importante accordée par le Gouvernement aux soins et à l'hôpital. Avec 10 milliards d'euros d'investissements, le plan Hôpital 2012 prendra le relais du plan Hôpital 2007 lancé par votre prédécesseur, Jean-François Mattéi. La réussite de cette première étape, qui aura permis l'augmentation de 11 milliards d'euros des dotations en faveur des établissements et des services hospitaliers en cinq ans, soit plus de 2 milliards d'euros chaque année, est due à l'efficacité de votre action personnelle.

Cependant, un bon bilan ne suffit pas à faire une grande politique : il faut également une ambition et un projet. Outre la mise aux normes de sécurité des bâtiments, un effort important devrait être consacré à l'amélioration des conditions de travail des personnels soignants. Ils le méritent, car ils sont l'âme et le visage de ces lieux où l'on apaise la souffrance, où l'on combat la maladie et l'injustice, où l'on soigne autant l'homme que ses blessures. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il n'en reste pas moins absolument nécessaire de rendre la dépense publique plus efficace. Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous préciser les axes que vous avez définis pour la politique hospitalière et nous confirmer que la maîtrise des coûts constituera l'un des critères d'éligibilité des dossiers ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités*. La modernisation des hôpitaux - qu'il s'agisse des hôpitaux publics, des cliniques privées ou encore des établissements participant au service public hospitalier - a fait un grand pas en avant ces cinq dernières années grâce au plan Hôpital 2007 que vous avez voulu, voté et financé. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Si nos hôpitaux figurent aujourd'hui parmi les meilleurs du monde, c'est justement parce que cet effort de 10 milliards d'euros, qui était indispensable, a profité à tous et sur l'ensemble du territoire. Nos concitoyens étant avant tout attachés à la modernisation des hôpitaux, il n'était pas pensable d'arrêter le mouvement en 2007. Afin d'éviter toute perte de temps et en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, j'ai décidé de lancer le plan Hôpital 2012 qui, avec 10 milliards d'euros, va nous permettre de prolonger l'effort engagé.

M. Maxime Gremetz. Et pourtant les hôpitaux sont en déficit !

M. le ministre de la santé et des solidarités. Au cours des cinq dernières années, 932 opérations ont déjà vu le jour, et plus de la moitié de nos concitoyens ont pu constater les progrès de rénovation et de modernisation qui ont été accomplis. Nous allons continuer à mettre aux normes tous les établissements de France, en donnant la priorité aux services d'urgences, dont une cinquantaine ne sont pas dignes de l'accueil et des conditions de travail que l'on peut en attendre au xxie siècle.

Ce plan prévoit également le règlement définitif du problème de l'amiante dans certains établissements. En matière d'informatisation, ce n'est pas la prouesse technologique qui nous intéresse : nous voulons avant tout mettre l'informatique au service de l'hôpital, du personnel et des patients, de sorte que les dossiers soient accessibles par tous et le plus rapidement possible, notamment entre l'hôpital et la ville.

Enfin, nous veillerons à améliorer les conditions de travail des soignants et d'accueil des patients. Il faudra désormais, à chaque fois que des travaux seront prévus, étudier la question de la climatisation ou du rafraîchissement des locaux, afin que nous n'ayons plus à revivre les situations que nous avons connues durant l'été 2003. Nous nous attacherons également à améliorer les conditions d'accueil des familles d'enfants hospitalisés, en particulier dans les services où sont prises en charge les affections les plus graves, par exemple en cancérologie pédiatrique. Voilà le nouveau visage de l'hôpital, un hôpital davantage tourné vers les soignants et vers les patients. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3270

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 février 2007